



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2017

SOMMAIRE

CHAPITRE I : PRÉSENTATION	3
CHAPITRE II : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES VICE-PRÉSIDENTS	4
CHAPITRE III : LES DOMAINES DE COMPÉTENCE	8
CHAPITRE IV : RÉALISATIONS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE	10
ÉCONOMIE	10
ÉCLAIRAGE PUBLIC	12
VOIRIE	12
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	13
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)	13
TOURISME	14
GESTION DE L' AIRE D' ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	14
GESTION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES	15
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE CŒUR DE FRANCE	15
URBANISME	16
CHAPITRE V : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS	18
LES AGENTS	18
MUTUALISATIONS DE SERVICE	19
CHAPITRE VI : ACTIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	19
COMMUNICATION	19

Chapitre I : PRÉSENTATION

La Communauté de Communes Cœur de France, compte désormais 19 806 habitants (population légale au 1er janvier 2017), répartis sur 19 communes : Arpheilles, Bessais-le-Fromental, Bouzais, Bruère-Allichamps, Charenton-du-Cher, Colombiers, Coust, Drevant, Farges-Allichamps, La Celle, La Groutte, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Orval, Saint-Amand-Montrond, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais.

Elle est chargée d'assumer les différentes compétences transférées par les communes, portant notamment sur la voirie, l'éclairage public, le développement économique et touristique, l'aménagement de l'espace, l'assainissement collectif, la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC), la gestion des ordures ménagères et la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Communes	Nombre d'habitants	% dans CdF
ARPHEUILLES	320	1,62
BESSAIS-LE-FROMENTAL	333	1,68
BOUZAIS	335	1,69
BRUÈRE-ALLICHAMPS	599	3,02
CHARENTON-DU-CHER	1 118	5,64
COLOMBIERS	422	2,15
COUST	455	2,30
DREVANT	576	2,91
FARGES-ALLICHAMPS	239	1,21
LA CELLE	346	1,75
LA GROUTTE	135	0,68
MARÇAIS	304	1,53
MEILLANT	686	3,46
NOZIÈRES	227	1,15
ORCENAI	253	1,28
ORVAL	1 905	9,62
SAINT-AMAND-MONTROND	10 611	53,57
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	731	3,69
VERNAIS	208	1,05
TOTAL	19 806	100,00 %

Chapitre II : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Durant l'année 2017, le Bureau s'est réuni 5 fois :

- le vendredi 17 février Cité de l'Or –Saint-Amand-Montrond
- le vendredi 17 mars Mairie de Nozières
- le vendredi 2 juin Mairie de Saint-Pierre-les-Étieux
- le vendredi 8 septembre Mairie de Orcenais
- le vendredi 17 novembre Mairie de Vernais

Le Conseil communautaire a été convoqué 5 fois :

- le vendredi 3 mars
- le vendredi 31 mars
- le vendredi 16 juin
- le vendredi 22 septembre
- le vendredi 8 décembre

Les 38 membres titulaires du Conseil Communautaire, au 1^{er} janvier 2017 :

Commune d'ARPHEUILLES	Pascal AUGENDRE
Commune de BESSAIS-LE-FROMENTAL	Serge AUDONNET
Commune de BOUZAIS	Raymond CHALMET
Commune de BRUÈRE-ALLICHAMPS	Patrick CIAJOLO
Commune de CHARENTON DU CHER	Pascal AUPY Annie JANVIER
Commune de COLOMBIERS	Daniel BÔNE
Commune de COUST	Pascal COLLIN
Commune de DREVANT	Bernard JAMET
Commune de FARGES-ALLICHAMPS	Édith MICHELIC
Commune de La CELLE	Philippe AUZON
Commune de La GROUTTE	Muriel CANIFET
Commune de MARÇAIS	Michelle RIVET
Commune de MEILLANT	Bernard DUMAY
Commune de NOZIÈRES	Jacqueline MALLARD
Commune d'ORCENAI	Guy THOMAS
Commune d'ORVAL	Clarisse DULUC Maurice LAUROY Françoise GONNET

Commune de SAINT-AMAND-MONTROND Thierry VINÇON
Annie LALLIER
Claude ROGER
Élisabeth MÉRIOT
Guy LAÎNÉ
Françoise LANOUE
Geoffroy CANTAT
Jacqueline CHAMPION
Jacques DEVOUCOUX
Sophie MARTINAT
Yves PURET
Magalie MOINE
Alain VAISSON
Michel MROZEK
Ginette HURTAULT
Gilbert AUBRUN
Alain POUILLOU
Commune de SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX Bertrand DESNOIX
Commune de VERNAIS Philippe BOULIC

Par arrêtés du 30 juin 2014 (modifiés le 19 janvier 2015), Monsieur le Président a confié les délégations suivantes aux Vice-Présidents :

- **Annie LALLIER** première Vice-Présidente, chargée de la gestion administrative et financière.
- **Pascal AUPY** deuxième Vice-Président, chargé des questions relatives aux nouvelles compétences qui pourraient être assumées par Cœur de France, ainsi qu'aux partenariats à mettre en œuvre avec les communes membres.
- **Daniel BÔNE** troisième Vice-Président, chargé des dossiers relatifs à l'assainissement collectif et à l'assainissement autonome (SPANC).
- **Clarisse DULUC** quatrième Vice-Présidente chargée des dossiers relatifs au développement économique.
- **Bernard JAMET** cinquième Vice-Président, chargé de la représentation de Cœur de France au sein des organismes extérieurs (Pays Berry Saint-Amandois et SMIRTOM : syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères).
- **Serge AUDONNET** sixième Vice-Président, chargé des dossiers relatifs au tourisme.
- **Claude ROGER** septième Vice-Président, chargé des dossiers relatifs à la voirie urbaine et aux réseaux d'éclairage public sur l'emprise de ces voies.
- **Pascal COLLIN** huitième Vice-Président, chargé des dossiers relatifs à la voirie rurale et aux réseaux d'éclairage public sur l'emprise de ces voies.

Les 5 commissions mises en place par l'assemblée sont :

- **Commission d'appel d'offres (CAO)**

La commission est composée de 5 membres titulaires, et de 5 membres suppléants.

Elle s'est réunie le mercredi 21 juin pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire dans l'ancien Couvent des Capucins à Saint-Amand-Montrond.

- **Commission d'ouverture des plis : procédures DSP**

La commission est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

- **Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées**

La commission est composée de 5 membres.

Elle s'est réunie le jeudi 7 décembre.

- **Commission voirie urbaine et éclairage public**

La commission est composée de 6 membres.

Elle s'est réunie les jeudis 29 juin et 9 novembre

- **Commission voirie rurale et éclairage public**

La commission est composée de 10 membres.

Elle s'est réunie les jeudis 29 juin et 9 novembre.

- **Commission assainissement collectif et assainissement autonome**

La commission est composée de 9 membres.

Elle s'est réunie le mercredi 8 novembre.

- **Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme**

Depuis le transfert de l'Office de Tourisme de Saint-Amand-Montrond à Cœur de France, un conseil d'exploitation a été désigné le 25 novembre 2016. Il est composé de 7 membres du Conseil communautaire et de 2 membres en qualité de personnes qualifiées dans le secteur du tourisme.

Il s'est réuni les 10 mars, 17 mai, 11 octobre et 6 décembre.

- **Commission « nouvelles compétences et intercommunalité »**

La commission est composée de 8 membres.

Chapitre III : LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

Le Conseil communautaire a voté, le 31 mars 2017, l'extension de ses domaines d'intervention par l'ajout de la compétence « établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques ».

L'arrêté préfectoral entérinant ces dispositions a été pris le 21 juillet 2017.

Ainsi, au 31 décembre 2017, les compétences exercées par Cœur de France étaient les suivantes :

I - Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
 - Création et réalisation de zones d'aménagement concerté
 - Charte intercommunale d'aménagement et de développement
 - Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont création des offices de tourisme selon l'article L.134-1 du Code du tourisme
- Création, aménagement et gestion de la maison de santé pluridisciplinaire

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

II - Compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de l'énergie

- Infrastructure de recharge des véhicules électriques

Politique du logement et du cadre de vie

- Élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH)

Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création et entretien de l'éclairage public
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Assainissement

Par ailleurs, lors de la séance du 22 septembre 2017, le Conseil communautaire a défini l'intérêt communautaire de sa « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ».

Celui-ci est le suivant :

Pour Cœur de France

- La réflexion sur la cohérence des zones commerciales (à travers notamment le PLUiH),
- La mise en place de l'observatoire du commerce, en lien avec la CCI et la CMA 18,
- L'animation des politiques d'aides au commerce (OCMACS, ...),
- L'animation et le développement du e-commerce.

Les communes conservent les actions pour :

- L'animation de leur centre-bourg ou centre-ville,
- Les interventions pour « aider » leur dernier commerce de première nécessité (épicerie, ...),
- La gestion et l'animation des foires et marchés.

Chapitre IV : RÉALISATIONS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

Afin de favoriser la concrétisation rapide du plus grand nombre de projets, la procédure de fonds de concours a été mise en place, permettant de financer les opérations d'investissement.

L'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précise les modalités de mise en place de cette procédure, notamment :

- le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds,
- les deux entités doivent émettre des accords concordants, à la majorité simple.

Depuis 2009, Cœur de France et les communes membres systématiquement utilisaient cette méthode pour financer les investissements.

En 2016, le Conseil communautaire a décidé d'utiliser davantage ce procédé et a adopté le règlement intérieur, fixant les modalités de mise en œuvre, pour toutes les communes membres.

Les opérations réalisées ou engagées en 2017 sont les suivantes :

ÉCONOMIE

- **Adhésion à Berry Numérique**

Cœur de France a pris la compétence « Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques » et à adhérer au Syndicat Berry Numérique. Une convention a été signée le 18 décembre 2017.

- **Actions de soutien et partenariats**

- ✓ **Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher - CCI**

Par une convention signée le 1^{er} septembre 2017, Cœur de France et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher ont défini le cadre de leur partenariat. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté d'accompagnement des entreprises et de développement des potentialités locales en vue d'agir pour le développement du territoire.

Cette convention cadre s'articule autour de 3 axes :

- la connaissance et le suivi des besoins des entreprises et de leurs projets
- l'appui aux filières
- l'attractivité du territoire et l'appui aux projets structurants.

Ces trois axes seront ensuite déclinés en conventions thématiques

- ✓ **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher - CMA**

Le partenariat mis en place avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en 2015 et renouvelé en 2016 se poursuit.

A ce titre, et au vu d'un bilan d'étape, un premier avenant à la convention triennale 2016-2019 a été signé le 2 octobre 2017.

Son objectif est de redéfinir les orientations des études menées par la CMA, à savoir :

- soutenir la transmission et la reprise des entreprises artisanales,

- faire émerger et accompagner les projets de développement des entreprises artisanales,
- venir en appui à la création d'entreprises et sécuriser le démarrage de l'activité,
- venir en appui à la structuration et au développement de la filière des métiers d'art.

✓ **Initiative Cher**

Par son adhésion à Initiative Cher, Cœur de France a souhaité apporter son soutien aux actions de développement économique du territoire de Cœur de France.

En 2017, l'association a permis à des porteurs de projets du territoire de mener à bien leur création, reprise ou extension d'activité :

- Nombre de prêts accordés : 2
- Montant des aides : 96 000 €
- Emplois générés : 19

• **Actions menées en 2017**

✓ **Les petits déjeuners en Or**

Chaque premier vendredi du mois, les « Petits déjeuners en Or » sont organisés, à la Cité de l'Or, en traitant de sujets économiques variés, le but étant de donner de l'information de qualité et de créer une synergie entre les entreprises du territoire.

Les thèmes abordés ont été :

- Recruter grâce à Pôle emploi.fr
- Echanges autour des projets de développement économiques de la Communauté de communes
- Pérenniser et développer sa jeune entreprise
- Démystifier le handicap – recrutement en alternance ; des solutions sur mesure pour les entreprises
- Géode : outil de diagnostic et de simulation du développement des entreprises de la Banque de France
- Vision du territoire de Cœur de France par les élus référents de la CCI
- La stratégie de développement économique de Cœur de France
- Un nouveau modèle économique : économie circulaire et numérique

• **Participation au SIMI**

Cœur de France a participé au Salon International de l'Immobilier (SIMI), organisé au Palais des Congrès de Paris, en décembre 2017, afin de promouvoir le territoire. Le but est d'attirer des investisseurs pour la création d'immobilier d'entreprise sur les ZAC.

• **Animation du e-commerce et chèques cadeaux**

La définition de l'intérêt communautaire de sa compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » a pris effet au 2 octobre 2017.

Dans le cadre de l'animation et du développement du e-commerce, Cœur de France a fait le choix, par délibération du 8 décembre 2018, de reprendre à son nom le contrat mis en place par l'Office Municipal de Commerce et d'Artisanat (OMCA) de la Ville de Saint-Amand-Montrond avec la société « Achetezà ».

La plate-forme de commerce en ligne « achetezà » propose un outil de vente en ligne, ouvert à tous les commerces et entreprises du territoire ainsi qu'une formule de chèques cadeaux.

Chaque commerce ou entreprise, libre de toute inscription, peut proposer à la vente ses articles et services et se doter ainsi d'un catalogue interactif des produits en vente localement.

Ce service est repris par Cœur de France au 1^{er} janvier 2018.

- **Certificats d'économies d'énergie (CEE)**

La loi portant sur l'engagement national pour l'environnement impose une obligation à chaque fournisseur d'énergie de faire faire des économies d'énergie à ceux qui en consomment.

Cœur de France étant éligible au programme « Pro-Inno-08 « Économies d'énergie dans les TEPCV », un financement de 487 500 € lui a été réservé afin de financer des travaux d'économies d'énergie sur 2017-2018.

Une convention a été signée avec la Société Objectif EcoEnergie afin qu'elle se charge de monter entièrement les dossiers CEE pour les communes et de récupérer les fonds pour chacune d'elle.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Réparations**

362 interventions pour petites réparations (pannes) ont été effectuées sur l'ensemble du réseau d'éclairage public de la Communauté de communes.

- **Travaux d'éclairage public effectués dans les communes**

- ✓ Drevant : enfouissement de réseaux, RD 97.
- ✓ Meillant : extension de l'éclairage public impasse du Lavoir Carré, extension de l'éclairage public lieu-dit Saint-Rhomble.
- ✓ Saint-Amand-Montrond : rénovation de l'éclairage public rues François Villon, Joachim du Bellay et Pierre de Ronsart

VOIRIE

- **Travaux de voirie effectués dans les communes**

- ✓ La Groutte :
 - Réfection de la route de Saint-Georges.
- ✓ Meillant :
 - Réfection de la rue de la Baillite,
 - Réfection de la rue des Cas.
- ✓ Saint-Amand-Montrond :
 - Réfection de la rue Victor Hugo.
 - Réfection de la rue Mallard et de l'avenue du Tour de France (de la rue Emile Dumas à la rue des Grands Villages).

- **Fourniture de grave et d'enrobé à froid**

Les communes d'Arpheuilles, Bessais-le-Fromental, Bruère-Allichamps, Colombiers, Coust, Drevant, Farges-Allichamps, La Celle, La Groutte, Marçais, Meillant, Nozières, Orcenais, Orval, Saint-Pierre-les-Étieux et Vernais ont été fournies de 55 tonnes d'enrobé et 24,7 tonnes de grave **pour un montant total de 8 194,66 € TTC.**

- **Aménagement d'un passage bateau**

Un passage bateau a été aménagé rue Anatole France à Saint-Amand-Montrond.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
--

- 562 diagnostics d'installation d'assainissement collectif ont été réalisés sur le territoire (dont 21 pour des ventes immobilières),
- 27 réponses ont été apportées aux notaires concernant les raccordements des habitations au réseau d'assainissement collectif (dossiers de ventes immobilières),
- 7 nouveaux foyers se sont raccordés au réseau de collecte d'eaux usées de Coust.

- **Travaux d'assainissement effectués dans les communes**

- ✓ Bessais-le-Fromental :
 - construction d'un silo à boues sur la station d'épuration.
- ✓ Bruère-Allichamps et La Celle :
 - études géotechniques préalables au projet de travaux.
- ✓ Charenton-du-Cher :
 - inspection télévisée du réseau d'eaux usées de la rue Nationale,
 - réparation de deux branchements rue Nationale,
 - remplacement de 13 tampons rue Nationale.
- ✓ Meillant :
 - sécurisation du poste de relèvement de la route d'Uzay.
- ✓ Orval
 - sécurisation du poste de relèvement de l'église.
- ✓ Saint-Amand-Montrond :
 - poursuite du diagnostic de l'ensemble du réseau d'eaux usées,
 - extension de réseau rue Ernest Tortat,
 - contrôle de bonne réalisation du nouveau réseau de la rue Ernest Mallard et de l'avenue du Tour de France,
 - sécurisation de 3 postes de relèvement.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
--

- 46 nouveaux dossiers d'installation d'assainissement non collectif ont été instruits.
- 89 diagnostics d'installation d'assainissement non collectif ont été réalisés sur les communes d'Arpheuilles (11), Bessais-le-Fromental (17), Charenton-du-Cher (19), Coust (13), Saint-Pierre-les-Étieux (6) et Vernais (23).

TOURISME

- **Chemin de randonnée reliant Meillant à Tronçais**

Il a été inauguré le dimanche 9 juillet 2017. Le parcours de 55 kilomètres, jalonne les communes, longe le canal de Berry et propose de nombreux points touristiques à découvrir ou redécouvrir.

La création de ce chemin a bénéficié de subventions du Conseil départemental, du Conseil régional et de l'État dans le cadre du TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte).

A cette occasion un dépliant de promotion a été distribué.

La prochaine étape est la réalisation du carnet de route qui précisera l'itinéraire de chaque tronçon sur une carte IGN 25 avec les informations pratiques.

Par la suite, des boucles de randonnées connexes à ce chemin seront balisées sur les communes du territoire.

- **Les échappées à vélo**

En partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, Cœur de France a organisé sa première échappée à vélo le dimanche 9 juillet.

Une cinquantaine de cyclistes ont participé à cette journée de balade et de découverte, le long des 28,2 kilomètres du parcours.

- **Licence de commercialisation**

Depuis plusieurs années, la commercialisation de l'offre touristique à destination des groupes est réalisée en lien avec Berry Province. Aujourd'hui, l'Office de Tourisme Cœur de France souhaite proposer ses propres produits touristiques dans le but de commercialiser en direct et de valoriser ainsi l'offre de ses prestataires.

- **Convention de partenariat pour la mise en place du dispositif « Chambre d'hôtes référence »**

Il n'existe pas de classification dédiée aux chambres d'hôtes, à la différence des autres types d'hébergement. L'objectif de Chambre d'hôtes référence® est de contribuer au développement de la qualification des hébergements touristiques et d'apporter la possibilité aux chambres d'hôtes non labellisées de garantir à leurs clients la qualité de leur prestation.

- **Salon Mondial du tourisme**

Cœur de France a participé en partenariat avec la Route Jacques Cœur au Salon Mondial du Tourisme à Paris du 16 au 19 mars 2017.

Pendant ces trois jours 1 100 contacts ont été enregistrés et 300 guides touristiques ont été distribués.

Toutes les heures, un mini-crime était joué afin de capter la clientèle.

GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le contrat avec le gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage « SG2A L'Hacienda » n'a pas pu être renouvelé. Il n'y a donc plus de gestionnaire sur le site des Fromentaux, depuis le 17 février 2016.

Ne s'agissant plus d'une aire d'accueil à proprement parler, aucune redevance d'occupation ne peut être demandée, et aucune facturation de fluides ne peut être faite. Les dépenses d'électricité et d'eau continuent d'augmenter.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cumul des dépenses en €	11 663,06	13 793,40	11 277,74	13 280,17	15 044,17	20 108,85	55 758,87	59 609,87	85 145,35
Évolution par rapport à N-1 en €	3 945,73	2 130,34	- 2 515,66	2 002,43	1 764,00	5 064,68	35 650,02	3 851,00	25 535,48
Évolution par rapport à N-1 en %	51 %	18 %	-18%	18 %	13 %	34 %	177 %	7 %	43 %

La seule recette de ce budget provenait de l'aide à la gestion des aires accueil, versée par l'État (Caisse d'Allocations Familiales), pour un montant annuel de 42 164 €.

La Préfecture a informé Cœur de France que cette aide ne sera plus versée à partir de 2017.

Durant l'année, plusieurs pistes ont été explorées, pour trouver un nouveau terrain qui permette la construction d'une nouvelle aire d'accueil, sans succès à ce jour.

GESTION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des ordures ménagères a été transférée au Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Saint-Amandois (SMIRTOM).

Depuis 2010, la redevance incitative a été mise en place sur le territoire du syndicat.

En 2017, des admissions en non-valeur pour un montant de 772,18 €, ont été transmises par la Trésorerie de Saint-Amand-Montrond et 3 factures de redevance ont été annulées pour un total de 404,15 €.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE CŒUR DE FRANCE

Dans le cadre de la réflexion menée par le Conseil communautaire en matière de lutte contre la désertification médicale, il a été décidé de lancer le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire pour le territoire.

Le lieu choisi pour son implantation est l'ancien couvent des Capucins car il présente de nombreux avantages :

- il est situé à côté de la clinique avec ses médecins spécialistes, du service des urgences de l'hôpital, des cabinets de radiologie, des futurs locaux de biologie médicale et du parking de Billeron,
- il est accessible facilement par tous les habitants de la Communauté de communes,
- la proximité de la gare et de l'accès autoroutier sont des atouts pour les futurs professionnels de santé de la structure, les stagiaires et tous les intervenants extérieurs,
- sa surface importante permet de faire varier, au cours du temps et selon les besoins, le nombre de bureaux et salles d'attente.

Pour exploiter la structure, les professionnels ont créé une SISA : c'est une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires qui permet aux professionnels de conserver leur statut libéral mais qui peut employer des salariés, professionnels de santé ou non.

Le groupe fondateur de la SISA est composé de 2 médecins, 4 infirmiers, 2 orthophonistes, 1 nutritionniste et des kinésithérapeutes.

Le cabinet d'architecture Stéphane PICHON à Moulins (03) a été retenu le 10 juillet 2017 pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

Après 2 réunions avec les professionnels de santé et une réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France, au cours du 4ème trimestre 2017, un avant-projet a été remis à Cœur de France en décembre par le maître d'œuvre.

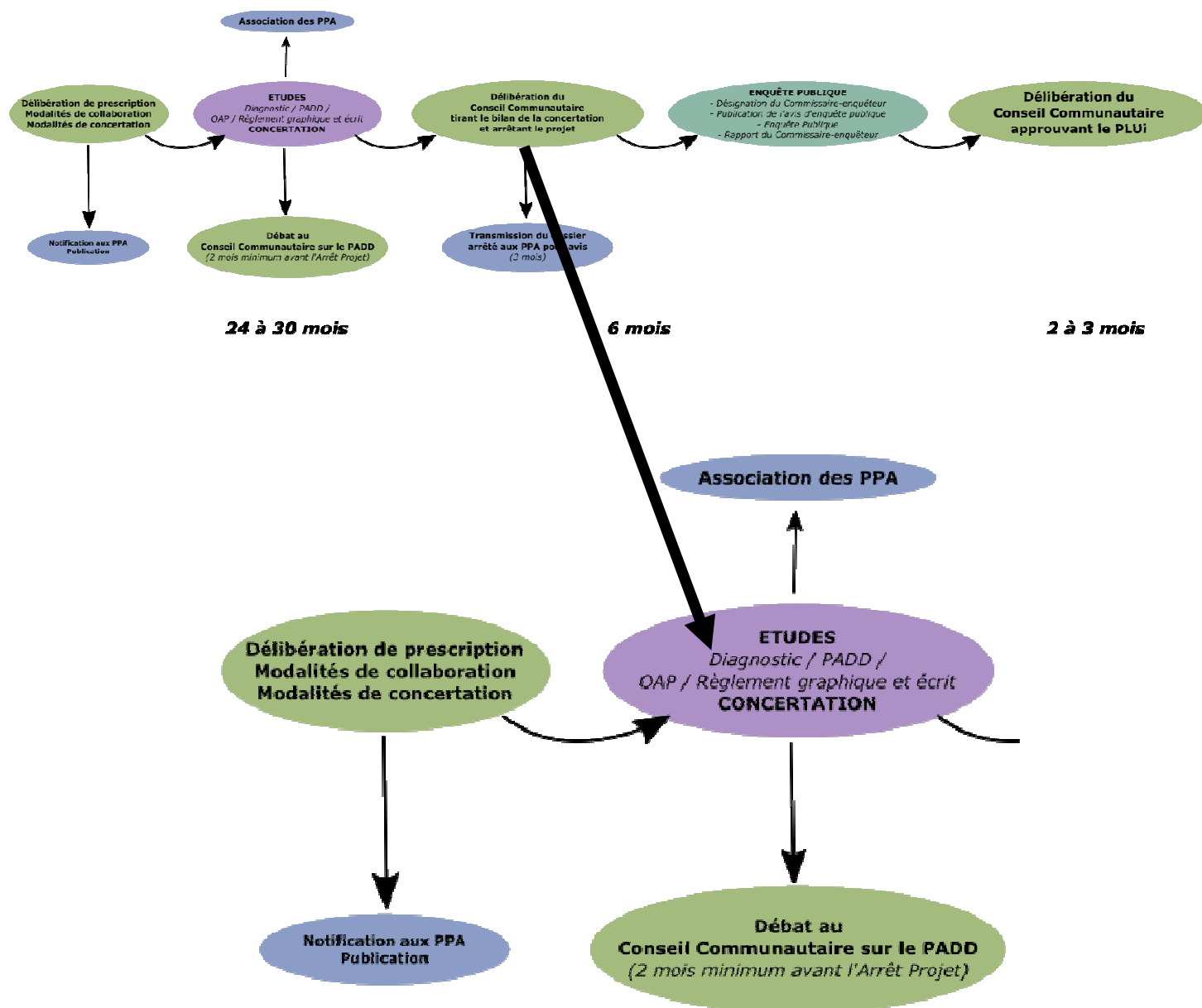
URBANISME

- **Élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme de l'habitat - PLUiH**

Cœur de France a poursuivi l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme de l'habitat – PLUiH. Pour cela, les réunions suivantes ont été organisées :

06 Janvier 2017	comité de pilotage – présentation des enjeux et des perspectives
20 Janvier 2017	ateliers et séminaires
17 Février 2017	comité de pilotage – présentation du pré-PADD
03 Mars 2017	débat du PADD au Conseil Communautaire
10 Mars 2017	1 ^{ère} réunion de présentation du diagnostic et du PADD aux Personnes Publiques Associées
31 Mars 2017	comité de pilotage – choix du scénario socio-démographique
07 Avril 2017	ateliers et séminaires Habitat
15 Juin 2017	rencontres communales
29 Septembre 2017	présentation du POA
20 Octobre 2017	conclusion sur le travail des enveloppes urbaines
22 Novembre 2017	enveloppes bâties et outils de la mise en œuvre du projet de territoire et du POA
15 Décembre 2017	2 ^{ème} réunion de présentation de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Programme d'Orientation et d'Action (POA)

Planning de la procédure



Aujourd'hui, le PLUi-H en est toujours à la phase d'études.

Les prochaines réunions auront pour objet, la finalisation de la partie réglementaire (zonage, règlement, outils spécifiques) afin de présenter le dossier en réunion Personnes Publiques Associées (PPA) avant l'Arrêt Projet.

- **Prochaines échéances**

- ✓ Fin de l'automne 2018 : Arrêt Projet pour consultation officielle des PPA
- ✓ Printemps 2019 : enquête publique
- ✓ Septembre 2019 : Approbation en Conseil Communautaire du PLUi-H

- **Évolution des documents d'urbanisme existant**

Décembre 2017 : Approbation de la Modification Simplifiée du PLU d'Orval pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment au profit de l'entreprise Cartonnage Franche

- **Conseils/expertises diverses**

- ✓ Aménagement d'un parc résidentiel de loisirs à Charenton-du-Cher
- ✓ Aménagement d'une centrale solaire au sol à Charenton-du-Cher
- ✓ Analyse d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation à Charenton-du-Cher
- ✓ Analyse des zones d'activités sur l'ensemble du territoire intercommunal dans le cadre du transfert de compétence

Chapitre V : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- **Les agents**

L'équipe est composée de :

- une directrice,
- une assistante de direction,
- un technicien en charge des opérations de voirie, de réseaux et d'assainissement,
- un assistant technique,
- un agent comptable, chargé des dossiers de subvention, de l'aire d'accueil des gens du voyage, du personnel et des assurances,
- un agent chargé du tourisme, des dossiers de marchés publics, des enquêtes publiques, des conseils communautaires, ...
- un agent chargé du développement économique,
- une responsable de l'Office de Tourisme,
- une conseillère en séjour à l'Office de Tourisme,
- un animateur touristique du patrimoine et animateur numérique,
- une conseillère en séjour référent qualité tourisme.

A compter du 1^{er} octobre 2015, l'Agent d'animation de l'ancienne Communauté de communes Berry Charentonnais, Madame Laurence WATELET, a été placé en surnombre au sein de Cœur de France, faute d'emploi vacant, pour une période d'un an.

Depuis le 1^{er} octobre 2016, cet agent est pris en charge par le Centre de gestion du Cher qui est chargé de lui proposer des postes correspondants à son grade. Durant les deux premières années, Cœur de France versera au Centre de Gestion une contribution égale à une fois et demie le montant des traitements et cotisations sociales. La troisième année, la contribution représentera une fois ces montants et les trois-quarts au-delà des trois premières années.

- **Mutualisations de service**

Afin d'optimiser les coûts, Cœur de France mutualise les missions suivantes avec la Ville de Saint-Amand-Montrond :

- gestion des ressources humaines,
- support pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal – PLUi,
- communication,
- maintenance de la voirie
- développement commercial.

- **Véhicule**

Un véhicule est mis à la disposition du personnel et des élus, pour leurs déplacements professionnels.

Chapitre VI : ACTIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

COMMUNICATION

- **Magazines**

Durant l'année, les numéros 11 et 12 du « Cœur à l'ouvrage » ont été publiés en juin et en décembre et ont été distribués sur le territoire de Cœur de France.

- **Réseaux sociaux**

Depuis mai 2017, Cœur de France a un compte Facebook et twitter.